

Appel à candidature – 2023

ACSS-FMSH Programme de mobilité postdoctorale de courte durée en sciences humaines et sociale

Ouverture de la plateforme en ligne : 19 septembre 2022

Date limite : 9 décembre 2022

La **Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)** et le **Conseil Arabe pour les Sciences Sociales (CASS)** ont le plaisir de lancer leur sixième appel à candidature de leur « Programme de mobilité postdoctorale de courte durée en sciences humaines et sociales » conjoint. Ce programme est destiné à :

- Soutenir la recherche de postdoctorants originaires des pays arabes et leur permettre de conduire des travaux de recherche en France.
- Renforcer les réseaux et collaborations dans le domaine de la recherche entre l'Europe et la région arabe.

Le programme de mobilité de courte durée (2-3 mois) est ouvert aux chercheurs 1) citoyens et ressortissants de la région arabe, 2) entre 0 et 6 ans après la soutenance de leur thèse 3) et souhaitant réaliser des travaux de recherche en France (enquêtes de terrain, travail en bibliothèques et archives et autre collecte de données).

Modalités du séjour

Une aide financière mensuelle de 1 600 (versée au début de chaque mois de séjour en France) est attribuée aux lauréats. Elle est destinée à couvrir les frais de transport, de séjour et de recherche. Le CASS et la FMSH couvriront aussi le coût d'un billet d'avion aller-retour du pays de résidence de chaque lauréat(e) vers la France.

En outre, la FMSH assure une aide pour l'obtention du visa vers la France ainsi qu'un soutien logistique pour organiser le séjour : recherche d'hébergement en France, contact avec des centres de recherche français, lettres pour les bibliothèques et archives.

Les séjours de mobilités se font sur deux périodes : entre les mois d'avril et juin 2023 pour la première période, et entre les mois de septembre à novembre 2023 pour la seconde période. Les lauréats peuvent choisir d'effectuer un séjour en France de deux mois minimum ou de trois mois maximum.

Critères d'éligibilité

Nationalité/Lieu de résidence : Les candidats doivent être citoyens d'un pays arabe (au sens de membre de la Ligue des pays arabes) ou ressortissants d'un pays arabe (identifiés comme des résidents de long-terme, même s'ils n'ont pas de nationalité, à l'instar des réfugiés ou des résidents apatrides) et doivent

résider dans la région arabe. Ce programme ne finance pas les chercheurs qui résident et/ou travaillent en dehors de la région arabe. La priorité sera donnée aux chercheurs appartenant à des groupes marginalisés, en danger ou démunis.

Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Egypte, Emirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Yémen.

Diplôme : Ce programme s'adresse aux chercheurs entre 0 et 6 ans après la soutenance de leur thèse de doctorat en sciences humaines et sociales. Les candidats doivent avoir obtenu leur doctorat au moment de leur candidature. Les candidats ayant obtenu leur doctorat dans une université située en dehors de la région arabe, devront résider depuis au moins deux ans dans la région arabe au moment de leur candidature. Il n'y a aucune limite d'âge.

Discipline : Ce programme est ouvert aux chercheurs ayant un doctorat en sciences humaines et sociales. Sont incluses les disciplines telles que l'anthropologie, la démographie, l'économie, l'histoire, les sciences politiques, la psychologie, la sociologie, la géographie, le droit et la philosophie. Les champs interdisciplinaires tels que les études de genre, les études culturelles, l'étude des médias, les questions de développement ou encore l'urbanisme sont également éligibles. En raison d'une restriction des fonds français, les recherches en linguistique, archéologie, études littéraires et arts sont exclues du programme conjoint.

Situation professionnelle : Les candidats peuvent être associés à une institution de recherche publique ou privée mais ne doivent pas nécessairement avoir un poste permanent. Ils doivent toutefois avoir une activité de recherche en plus de leurs enseignements. Les projets déposés dans le cadre de l'appel peuvent être des projets en cours ou des nouveaux projets.

Institution d'accueil française : Avant de déposer leur candidature, les candidats doivent trouver une institution de recherche française qui accepte de les accueillir le temps de leur séjour en France. Les candidats devront fournir une lettre d'invitation émanant de l'institution adressée à la FMSH et au CASS. La lettre devra clairement indiquer que l'institution s'engage à accueillir le candidat et à assurer un soutien et une supervision académique pendant son séjour en France.

Les candidats qui ne parviendraient pas à trouver une institution d'accueil en France peuvent consulter le site [ScanR](#) qui recense l'ensemble des centres de recherche français en SHS. Ils peuvent également contacter la FMSH pour obtenir de l'aide à l'adresse suivante : atlas@msh-paris.fr.

Obligations des lauréats

- Pendant la durée du séjour de recherche en France, les lauréats sont tenus de participer à deux ateliers de formation d'une journée organisés par la FMSH concernant le logiciel Zotero et d'aide à la rédaction de subventions internationales.
- Un mois après la fin du séjour en France, les lauréats devront remettre à la FMSH et au CASS un court rapport présentant les activités réalisées en France et l'impact de ce séjour sur l'avancée de leur projet de recherche. De plus, chaque lauréat devra fournir un résumé de son projet qui paraîtra sur le site de la FMSH et du CASS.
- Les lauréats soumettront un working paper qui sera pré-publié dans la Série de Documents de travail du CASS (merci de consulter la [page dédiée à la Série de Documents de travail](#)).
- Les lauréats seront invités à présenter leur projet de recherche lors du Forum de recherche organisé par le CASS dans un pays arabe tous les deux ans. Les frais de participation seront pris en charge par le CASS et les dates de l'événement seront communiquées aux lauréats bien à l'avance.

Processus de candidature

Les candidats doivent soumettre un formulaire et un dossier scientifique (composé d'un projet de recherché et d'annexes) sur la [plateforme en ligne de la FMSH](#), **ET** remplir une [page de profil sur le site du CASS](#). Les candidatures pour ce cycle seront ouvertes à partir du 19 septembre 2022. Les dossiers complets pourront être téléchargés sur la plateforme à tout moment avant la date de clôture de l'appel le 9 décembre 2022 à 17 :00 (Heure de Paris).

Le formulaire et le dossier scientifique peuvent être soumis en français ou en anglais. Néanmoins une seule langue devra être utilisée pour l'ensemble des formulaires et documents soumis. Le fait de mélanger plusieurs langues dans une même candidature pourra être disqualifiant. Seules les candidatures complètes et détaillées pourront être examinées par le Comité de Sélection. Elles devront comporter suffisamment d'informations et de détails pour permettre au Comité de Sélection de comprendre le plan de recherche et les idées développées. Le projet de recherche ne devra pas dépasser 3 à 5 pages (dactylographiés, interligne double, police de 12).

Guide pour la rédaction du projet de recherche

I. Le projet de recherche d'une longueur minimale de 3 pages et maximale de 5 pages (espaces et notes compris) devra être composé de :

1. L'objectif du projet de recherche, les problématiques spécifiques, l'état de l'art, le type de données qui seront récoltées, la méthodologie et les résultats espérés.
2. Un programme de travail détaillé présentant les activités qui seront conduites pendant le séjour, notamment les lieux et institutions à visiter, les contacts, le type de données collectées et le plan de travail (ce plan de travail doit être bien détaillé et proportionnel à la durée du séjour en France).

II. Une bibliographie pertinente au regard du projet présenté

Note : Pour toute question relative au contenu du dossier scientifique, merci de consulter la Foire Aux Questions (FAQs). Si des questions subsistent après consultation de la FAQ, merci de contacter le FMSH à l'adresse suivante : atlas@msh-paris.fr et l'équipe du département des subventions et bourses du CASS à l'adresse suivante : grants@theacss.org

Annexes à fournir

- Curriculum vitae (2 pages maximum)
- Copie du diplôme de la thèse de doctorat
- Preuve de la nationalité ou de la résidence de long-terme dans un pays arabe
- Lettre d'invitation du directeur de l'institution de recherche française d'accueil adressée au Conseil Arabe pour les Sciences Sociales et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, exprimant la volonté du centre de recherche d'accueillir le candidat pendant la durée de son séjour et lui fournir un soutien académique. **Vous pouvez utiliser la lettre du programme ACSS-FMSH adressée aux institutions pour vous aider à obtenir la lettre officielle requise du centre de recherche d'accueil en France.**
- Lettre de référence du directeur de l'institution de la région à laquelle le candidat est affilié expliquant les activités de recherche auxquelles le candidat a participé pendant son mandat dans l'institution.

Étapes de la candidature

1ère étape : Soumettre sa candidature sur le site de la FMSH

1. Rendez-vous sur la [plateforme en ligne](#) et entrez dans l'espace « Researcher Workspace ».

2. Vous devrez être enregistré sur la plateforme pour vous connecter. Identifiez-vous si vous avez déjà créé un compte, le cas échéant, créez un compte.
3. Créez votre profil en remplissant toutes vos informations personnelles puis cliquez sur « *create a new application* ».
4. Sélectionnez « *Programme Atlas incoming 2023* » puis l'appel spécifique « *FMSH-ACSS: Arab countries > France (6^{ème} appel)* ».
5. Remplissez tous les onglets du formulaire.
6. Dans l'onglet « Documents » téléchargez sous forme d'un **document électronique unique au format pdf** votre dossier de candidature qui sera composé des pièces suivantes :
 7. Projet de recherche
 8. Curriculum vitae
 9. Copie du diplôme
 10. Preuve de la nationalité ou de la résidence de long-terme dans un pays arabe
 11. Lettre d'invitation du directeur de l'institution de recherche française d'accueil
 12. Lettre de recommandation du directeur de l'institution de rattachement.
1. Vous pouvez sauvegarder votre candidature sans la soumettre pour y revenir plus tard, ou la soumettre définitivement. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, vous ne pourrez plus la modifier. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, vous recevrez un email automatique de confirmation.

Pour toute information sur la plateforme, ou en cas de difficulté à l'utiliser, contactez fadili@msh-paris.fr.

2ème étape : Créez un profil sur le site du CASS

1. Rendez-vous sur la **plateforme du CASS**.
2. Vous devez être enregistré sur la plateforme pour pouvoir créer un profil. Identifiez-vous si vous avez déjà créé un compte, le cas échéant, créez un compte.
3. Créez votre profil en remplissant les informations demandées.

Les dossiers de candidature non soumis, incomplets ou ne correspondant pas à la description ci-dessus ne seront pas pris en compte. Les postdoctorants ayant déjà bénéficié de ce programme peuvent candidater de nouveau trois ans après la date de fin du premier séjour de recherche.

Note: Ce programme étant un programme conjoint de la FMSH et du CASS, tous les candidats doivent également créer un profil sur le **site du CASS**. Cela peut être fait après avoir complété la plateforme de candidature sur le site de la FMHS. Le Secrétariat vérifiera que les deux plateformes ont été renseignées. Les dossiers des candidats qui n'auront pas effectué les deux étapes ne seront pas pris en compte.

Processus de sélection

Un comité de sélection multidisciplinaire composé de chercheurs français et arabes de renom ayant une recherche et des publications établies examinera et sélectionnera les candidatures. Les procédures de sélection du comité respectent les plus hauts standards de jugement académique et éthique. La sélection finale se fera au regard des critères suivants :

- **La contribution du projet à la connaissance**, notamment la cohérence théorique, importance, originalité et qualité du projet).
- **Les compétences scientifiques du candidat**, notamment ses titres et son parcours académiques.

- **La cohérence du projet postdoctoral**, notamment la pertinence du choix de l'institution d'accueil et le programme de travail détaillé dans le projet.
- **Les résultats attendus**, notamment les activités envisagées à l'issue du séjour, les publications et l'impact sur le développement de la carrière.

Calendrier :

19 septembre 2022 : Ouverture de la plateforme de candidature en ligne

19 septembre 2022- 9 décembre 2022 : Les candidats qui ont des questions sur l'appel peuvent se rapprocher de la FMSH ou du CASS. Merci de lire la **Foire Aux Questions** avant de contacter la FMSH ou le CASS, vous pourriez y trouver les réponses à vos questions. Si vous avez des questions à propos du contenu de l'appel à candidature, merci de contacter le CASS par mail : grants@theacss.org. Si vous avez des difficultés avec la plateforme de candidature en ligne, merci de contacter la FMSH par mail à : fadili@msh-paris.fr.

9 décembre 2022 : Les candidatures finalisées et complètes doivent être soumises avant 17 :00 (Heure de Paris). Seuls les candidats dont les dossiers de candidatures seront complets et prêts à être analysés par le Comité de Sélection seront contactés par le Secrétariat. Les candidatures incomplètes ne seront pas analysées.

Début février 2023 : Communication des résultats aux candidats par email.

Avril 2023 à Juin 2023 : Première période de séjour de mobilité

Septembre 2023 à novembre 2023: Deuxième période de séjour de mobilité.

Printemps 2024 : Présentation d'un article au cinquième forum de recherche du CASS.

Pour plus d'information vous pouvez contacter :

Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH): Bénédicte Rastier, Pôle recherche et international (atlas@msh-paris.fr)

Conseil Arabe pour les Sciences Sociales (CASS): Rebecca Daher, département des subventions et bourses du CASS (grants@theacss.org)